

Prévention routière : un permis piéton pour les petits Éragniens

Mis en place en 2018, le dispositif porté par la Police municipale et son partenaire prévention l'association prévention MAIF a pour objectif de sensibiliser les jeunes Éragniens à la prévention routière et adopter le bon comportement face aux dangers de la route.



Pendant tout le mois de mars, les agents de la Police municipale se déplacent dans les écoles pour expliquer aux élèves les risques liés à la circulation. Après la théorie, place à la pratique avec une mise en situation organisée au sein des différents établissements scolaires. En juin, le projet aboutit avec la remise d'un permis piéton à chaque petit participant lors d'une cérémonie solennelle à la salle des Calandres.

Chaque année, ils sont nombreux à participer à cette opération d'ampleur nationale dans laquelle la Ville a voulu s'inscrire pour contribuer à l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants et ainsi limiter les risques d'accidents.